

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de renouvellement

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant 707253 NB Inc.	Numéro de permis 2019573	Date d'inspection Le 09 mai 2025	
Nom de l'établissement Au pays des merveilles		Numéro de téléphone (506) 532-9536	
Adresse 162 chemin Cormier Village Grand-Barachois NB E4P 7A4			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Tina Richard Tardif		Titre du poste Inspecteur/Inspectrice	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
12(3) L'exploitant d'un établissement agréé veille à ce qu'une vérification du casier judiciaire ou une vérification des antécédents en vue d'un travail auprès de personnes vulnérables, selon le cas, et la vérification auprès du ministère du Développement social soient effectuées à l'égard de chaque membre du personnel et de chaque personne associée au moins tous les cinq ans.	12(3)	08 mai 2025	08 mai 2025
Commentaires : Un membre du personnel et une personne associés n'avaient pas la vérification du Développement Social dans leur dossier. L'opératrice imprime la vérification et le place au dossier immédiatement. La lacune est maintenant conforme.			
Commentaires généraux			
Pendant l'inspection de renouvellement, l'inspectrice a observé les enfants jouer librement à l'intérieur, l'extérieur, la collation, le dîner et la sieste. Le thème d'une des classes est la ferme. Les enfants ont fait une clôture avec du carton et ajouté des chevaux. Le ratio est respecté pendant l'inspection de renouvellement.			

original signé par
Tina Richard Tardif

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 08 mai 2025

Date

original signé par
France Gallant Trenholm

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 08 mai 2025

Date